



**PV de la réunion du
Conseil d'Administration
de la FEFB ASBL
Mercredi 13 mars 2024 à 20h**

Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54 Rue des Martyrs, 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

Présents :

Iris Descamps, Christian Henrotte, Raphaël Jacob, Quentin Padovano, Timothé Scaillet, Pascal Vandervorst.

Absente et excusée :

Frédéric Bielik.

Raphaël assure le rôle de Secrétaire pour ce PV.

ORDRE DU JOUR

0. Accueil des membres

- Accueil du candidat au poste de Secrétaire (Raphaël Jacob du club de Saint-Ghislain)
- Christian procède à l'accueil de Raphaël au sein du CA. Ce dernier est mandaté jusqu'à la prochaine AG en novembre. Il a autant de pouvoirs que les autres membres du CA et compte pour les quotas nécessaires aux validations de décisions.
- L'important du travail de secrétariat réside dans la transmission rapide du PV d'une réunion.

1. Approbation PV réunion précédente (17 janvier 2024)

- Aucun commentaire n'a été émis.
- Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Trésorerie

- Généralités sur notre situation : Rien à signaler pour le moment.

- La FEFB a reçu plusieurs demandes de subsides :

1°) Mishra Solam : Cela aurait dû être évoqué lors du dernier CA de janvier. Le joueur ayant pris part à une compétition européenne, de manière similaire à la décision prise concernant Benoît Drugmand, le CA marque son accord pour un subside de 250€ pour Mishra Solam. Timothé s'occupe du document justificatif en suivi de réunion.

2°) Subside club de Verviers : le cercle de Verviers a fait part de difficultés (problèmes de pendules) lors de la dernière AG et a remis une demande de soutien de la FEFB dans le cadre de l'acquisition de pendules pour un montant de 480€. Suite aux échanges, le CA marque son accord pour un soutien à hauteur de 50% du devis fourni par Verviers (240€).

3°) Subside formation CBJ : la demande provient de l'Académie des Échecs et Quentin émet un avis positif pour faire ces formations. Le Trésorier s'interroge sur le budget tandis que le Président émet une remarque pertinente sur le double subventionnement de 2 MI alors qu'un seul subventionnement suffirait au vu du nombre de joueurs ne dépassant pas 2000 ELO compris dans le projet. Après échanges, sur un budget global de 2200€, le CA marque son accord pour un soutien du projet pour un montant de 1400€ (2200 – (4x200), soit le prix de 1MI). Le Président contacte Pierre Heldenbergh pour le suivi du projet.

4°) Subside compétitions Benoît Drugmand : Une demande est arrivée des parents demandant un soutien pour les futures compétitions de Benoît. Le CA reste prudent et analysera au cas par cas les demandes. Toutefois, le CA souhaite éviter de créer une jurisprudence en finançant l'inscription des tournois pour tel ou tel joueur. Le Président contactera les parents en suivi de réunion.

3. Echecs au féminin (Iris)

1°) Formation féminine en ligne (2500€ budgétisé) : une dizaine de participantes pour chacune des 2 éditions. Les retours sont très positifs. Le partenariat avec Natacha Mabilie se poursuivra avec le cycle de cours en présentiel. Les prochaines dates sont le 19 mars et le 16 avril à Braine-l'Alleud. Iris communiquera l'affiche à Christian pour publication sur nos réseaux.

2°) Inscription à des festivals :

- *Festival des Solidarités (été 2024, Namur) :* Iris propose de nous y inscrire pour tenir un stand d'échecs. Il n'y a pas de coût d'inscription. Le CA marque son accord pour réaliser l'inscription (suivi par Iris).

- *Festival Game Ovaires (Saint-Gilles, fin mars 2024) :* Iris propose de nous y inscrire pour tenir un stand d'échecs avec la possibilité d'avoir un jeu d'échecs géant (via le CREC). Le CA marque son accord pour réaliser l'inscription (suivi par Iris).

- *Les Équinoxes Festival (Bruxelles, 27-28 avril 2024) :* Idem que pour les précédents.

3°) Formation d'animation (Iris, Frédéric) : Un module 2 (1^{er} au 3/05) sera proposé aux certifiés du premier module (animateurs niveau 1). Iris reviendra avec un budget qui ne devrait pas être conséquent (frais de déplacements, possibilité d'avoir des salles). Un travail sera à remettre au terme de la formation. Christian souhaite un texte d'Iris pour en faire la promotion.

4°) Échecs et mixte : Iris a eu un contact avec cette association française qui a écrit pas mal sur la mixité des échecs. Il s'agit d'un potentiel partenariat avec la FEFB (suivi par Iris).

5°) Andrea Navrotescu : Il s'agira d'une formation et/ou d'une simultanée. Une autre proposition serait de tenir une conférence de Gaëlle Latif. Le problème est double avec la date à définir et le budget à circonscrire. Moyennant contacts pris par Iris, le CA serait d'accord pour faire une simultanée d'une vingtaine de participants avec Andrea Navrotescu et la conférence de Gaëlle Latif.

6°) Beth Harmon Brigade (BHB) : Iris a eu écho de ce projet de Pierre Heldenbergh (et au nom de l'Académie des Échecs) et trouve qu'il est bien construit. Le CA remarque que le coût est très important, même s'il est étalé sur 2 ans. Pierre a revu son projet pour coller à une dimension nationale. Quentin s'interroge sur le niveau des joueuses et en identifie 3 avec un niveau compris entre 1400 et 1500, pour des formateurs MF ou MI, ce qu'il trouve un peu disproportionné. Quentin souligne qu'il faut mettre les moyens pour les échecs féminins, en adaptant le niveau de coaching au public-cible. Iris propose de prendre contact avec Wiebke Barbier et Laurent Wéry pour que le projet soit en partenariat avec la FRBE. Dans l'immédiat, le CA est favorable au projet moyennant des éclaircissements sur les objectifs du projet et des précisions quant à la dimension francophone et/ou nationale du projet. Iris prendra contact avec Pierre en suivi de réunion et mettra l'ensemble des membres du CA en copie de sa réponse.

4. Jeunesse (Quentin)

1°) Bilan Individuels Jeunesse : 78 joueurs. Bilan plus que positif avec le U10 et U14.

2°) Suivi JEF : Le calendrier ICN 2024-2025 a été communiqué peu avant la réunion. Nous verrons les dates potentielles et procéderons à un appel à candidatures pour l'organisation des JEF. Dans le mémo de Quentin pour les clubs organisateurs, il est rappelé d'ajouter le fait de prévoir les trophées et les médailles. A titre d'exemple, Christian et Raphaël ont vécu l'oubli de ceux-ci lors du JEF du 09/03 dernier (les trophées et médailles devraient être distribuées à Charleroi en avril...).

3°) Interventions FEFB au CBJ à Turnhout (sondage Quentin) : Il est compliqué d'avoir un coaching sur place. La solution la plus consensuelle serait de faire appel à des gens sur place. Actuellement, Quentin à un retour parcellaire de Stéphane Hautot. Quentin fait le suivi après la réunion.

4°) Inter-Écoles FEFB (état des lieux) : Il y a actuellement 95 équipes et 380 joueurs inscrits pour cette compétition. Les inscriptions seront limitées à mardi prochain (s'assurer des paiements en amont). Pour l'inscription, il faut prévoir des tables en suffisance pour éviter de bloquer les files. Une table ne s'occupera que de checker les preuves de paiements (si déjà inscrits). Le budget serait plus haut que prévu avec le déplacement de matériel par un ouvrier communal (1000€ plutôt que 800€). Ce document doit être envoyé par Quentin avant le prochain CA. Les appariements seront faits par Damien et Geoffrey Gilet (Namur), l'arbitrage via Laurent Wéry (stage) et Timothé. Le Président s'occupe d'aller rechercher les trophées et les médailles chez Chrisport (Quentin transfèrera la facture). La vente de sandwiches est limitée à 100 unités pour éviter des pertes financières. Comme cadeaux, les clubs recevront un stock de livres et d'autres lots (tirage au sort). Enfin, les bénévoles recevront des pralines et deux tournées de boissons ainsi qu'un sandwich (facture devra être transférée par Quentin) ou un cornet de pâtes.

5°) Inter-Écoles nationaux : Nous avons reçu un message de Philippe Vukojevic et tout est en ordre à ce niveau-là. Au niveau des coûts, tout le mobilier est en place et est assuré par Ursuline. Christian rappelle que nous n'achetons pas de trophées pour la compétition nationale et nous n'avons jamais reçu un subside de 800€ (point évoqué par Quentin) de la FRBE. Nous disposons actuellement de 100 médailles.

5. Compétitions (Pascal)

1°) ICF : Nous avons 276 joueurs et 69 équipes inscrites, avec les listes de force actualisées, pour les ICF. La FEFB dispose de 12 caisses avec 123-124 jeux complets. Pour la première ronde, le club organisateur devra mettre 20 jeux. Attention à ce que des jeux ne se retrouvent pas éparpillés entre les différents prêteurs. De plus, le CA marque son accord quant à la proposition de répartition des équipes faites par Pascal concernant les ICF (cela sera inclus dans le règlement par Christian). Enfin, au niveau du règlement, 10 minutes de pénalités si le téléphone sonne (comme en ICN) et il sera rappelé de laisser ses montres sur les tables.

2°) Individuels francophones à Sambreville :

- La compétition, gratuite pour les titrés, se tiendra à la salle Le Palace à Jemeppe-sur-Sambre. Renaud Barreau sera l'arbitre principal et Pascal Vandervorst l'arbitre adjoint. Les inscriptions s'arrêtent à 18h00 pour laisser les appariements. La remise des prix se tiendra 30 minutes après la dernière partie.

- Consécutivement à une remarque émise, le CA marque son accord pour le maintien du tournoi élite à 12 joueurs. Andrea De Heug gagnant des Individuels Jeunesse 2024, Marc Anciaux gagnant de l'Open 2023 et le tenant du titre sont qualifiés pour le tournoi élite. 9 autres joueurs pourront les rejoindre (en fonction de l'Elo).

- Au niveau des systèmes de départage, sur base de l'expérience passée, il est proposé de réaliser un départage pour les éventuels ex-aequo, uniquement pour la première place, après application des départages prévus avec un blitz (« *Les ex-aequo éventuels après application de ces départages joueront un mini-match de 2 parties en 3' + 2' par coup. En d'égalité, un tirage au sort pour les couleurs aura lieu, le gagnant sera le 1^{er} vainqueur (les couleurs sont changées après chaque partie)*»). Ce principe sera également intégré aux Individuels Jeunesse.

6. Arbitrage (Timothé)

Timothé fait le point sur la formation d'arbitrage qui a rencontré un grand succès. Il y a beaucoup de candidats avec des chances de réussite. L'examen du 23 mars se déroulera en deux temps :

- le matin sera consacré pour les écrits : (30 questions sur les règles du jeu + 10 questions sur les règles de départage et le système suisse pour les candidats arbitres C) ;

- l'après-midi pour les oraux (10 minutes de préparation, 10 minutes devant le jury avec 1 question sur les pendules, 1 question sur Swar et 1 question sur les règles du jeu). Le jury pour les oraux est constitué de Christian, Iris, Pascal, Timothé et sa sœur.

7. Échecs dans les Écoles (Frédéric)

Frédéric n'étant pas présent lors de la réunion, Christian fait le topo sur ce point. La FEFB recevrait un subside complémentaire de 6.000€ du cabinet par rapport au subside fonctionnel de 15.000€. Pour rappel, nous devons épuiser le subside avant fin juin.

8. Divers

1°) FRBE (Timothé) : Timothé a été approché pour un poste au sein de la FRBE, à tout le moins reprendre une partie du poste de Luc Cornet. La réflexion est en cours de son côté.

2°) Site FEFB (Christian) : Christian s'occupe à la réécriture du site internet de la FEFB. Après avoir montré le projet de nouveau site, il souhaiterait former les membres du CA d'ici fin juin pour que chacun puisse procéder aux modifications sur le nouveau site et, notamment, l'ajout de posts. Dans un certain sens, il y a autant de têtes, autant d'avis (*Quot capita tot sententiae*). Christian souhaite finaliser la version ordinateur puis la version mobile avant le lancement du nouveau site.

3°) Ligues Bruxelles (Quentin) : Quentin s'interroge sur le fait qu'un Intercercles bruxellois se tienne en parties rapides. Le Président rappelle que la ligue bruxelloise existe toujours mais que les clubs bruxellois participent, tout de même, aux ICF.

4°) Ressources (Iris) : Iris rappelle avoir des compétences graphiques (affiches) et que cela peut être fort utile pour le CA et la FEFB.

Fin de la réunion à 22h26.

Raphaël Jacob
Secrétaire